

PLAN D'ACTION
de l'ÉCOLE française FERDINAND DE LESSEPS de Barcelone
Dans le contexte de la pandémie de Covid-19

Année scolaire 2021/22

ANNEXES :

- Annexe 1 : Liste des symptômes Covid-19**
- Annexe 2a et 2b : Déclaration Responsable des Parents**
- Annexe 3 : Mesures Générales de Prévention**
- Annexe 4 : Horaires de l'école**

Le présent protocole a pour objet de présenter les mesures préventives, collectives et individuelles, mais aussi organisationnelles de notre établissement dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19.

L'ensemble des mesures édictées dans ce document a été établi dans le respect des indications des autorités sanitaires.

Ce texte est modifiable. Les instructions et recommandations établies dans ce protocole sont susceptibles d'être modifiées en fonction des indications de prévention, sécurité et hygiène dictées par les autorités sanitaires au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie.

La communauté éducative sera informée de toute modification pouvant être apportée à ce texte.

Le plan d'action n'a un sens que s'il est suivi de façon responsable par toute la communauté éducative, élèves, parents et personnels de l'école.

I – LES MESURES DE PRÉVENTION GÉNÉRALES

Les familles devront s'assurer en amont que leurs enfants ne présentent aucun des symptômes caractéristiques de la Covid-19 (Annexe 1 – Liste des symptômes Covid-19)

- Fièvre
- Toux
- Écoulement nasal
- Perte du goût et/ou de l'odorat
- Difficultés respiratoires
- Malaises
- Diarrhée
- Tout autre symptôme pouvant faire supposer une infection

Les élèves ne devront pas avoir cohabité ou été en contact direct avec des personnes déclarées positives au virus ou présentant des symptômes compatibles avec cette infection durant les 14 jours précédent.

Il est de la responsabilité des responsables légaux des élèves de prévenir immédiatement l'école en cas de détection de Covid-19 dans l'environnement familial.

Dans le cas où un élève souffrirait d'une maladie chronique pouvant augmenter le risque de contracter la COVID-19 (catégorie des personnes à risque), l'école évaluerait avec la famille et l'équipe médicale de référence la possibilité ou non pour cet enfant d'intégrer l'établissement en présentiel. Toute maladie à risque devra être justifiée par écrit médical.

Sont considérées maladies à risque :

- Maladies respiratoires graves supposant la prise de médicaments ou l'utilisation de dispositifs de respiration spécifiques
- Maladies cardiaques graves
- Maladies affectant le système immunitaire
- Diabète mal contrôlé
- Maladies neuromusculaires ou encéphalopathies modérées ou graves

Les familles sont responsables de l'état de santé de leur(s) enfant(s). Elles devront remettre à l'école avant la rentrée et pour chacun d'entre eux le formulaire « Déclaration Responsable des Parents » dûment complété et signé (Annexe 2).

1 – MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION – (Annexe 3)

1. Maintien de la **distanciation physique**
2. **Lavage des mains** fréquent (encouragement quotidien) :
Plusieurs points de lavage et des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à la disposition des élèves qui devront en faire usage de manière régulière.
3. **Port du masque**
Lorsque la distance de sécurité (1,5 m) ne pourra pas être respectée, les élèves de CP à CM2 devront porter un masque en classe et hors de la classe.
Il est recommandé aux familles de disposer de masques qui seront exclusivement utilisés dans l'enceinte de l'école ; ces masques devront être marqués au nom de l'enfant.
Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves de Maternelle.
4. **Limitation du brassage des élèves** :
Les groupes classe sont considérés comme des groupes stables.
5. **Nettoyage et désinfection** des locaux de façon régulière.
L'aération des classes est l'une des principales mesures de prévention de la contagion. Les salles de classe seront donc aérées régulièrement, chaque fois pendant au moins une dizaine de minutes : à l'arrivée des élèves, au moins 3 fois au cours de la journée et à la sortie. Les portes et fenêtres resteront ouvertes chaque fois que cela sera possible.
6. **Information et communication** à l'ensemble des usagers de l'école (élèves et personnels).
7. **Contrôle sanitaire** des espaces collectifs de l'école.

2 – MESURES SPÉCIFIQUES

1. Accès des élèves à l'établissement

Les élèves ne pourront entrer dans l'école que s'ils disposent de la « Déclaration Responsabilité Parents ». (Annexe 2-a).

2. Gestion des cas suspects de Covid-19

Un élève qui présente un symptôme Covid-19 sera pris en charge par l'infirmerie de l'école qui l'isolera et préviendra les parents. En cas de symptômes graves le 061 sera également contacté.

En cas de contamination avérée, les autorités sanitaires seront alors immédiatement informées et l'établissement se conformera aux instructions qui lui seront données.

3. **Visiteurs externes à l'établissement** y compris les parents d'élèves : toute entrée dans l'établissement sera conditionnée par la présentation du formulaire « Déclaration Responsabilité » (Annexe 2-b). L'accès à l'établissement sera limité aux salles de classe et à la cour ; le nombre de visiteurs sera limité.

II – L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Il sera garanti que tous les élèves de maternelle et d'élémentaire puissent suivre les cours en présentiel, tant que la situation sanitaire n'imposera pas un confinement partiel ou total des élèves ou des enseignants.

En cas de fermeture d'une classe ou de l'ensemble de l'école, l'établissement sera prêt à assurer un travail en distanciel via la plateforme Beneylu. Un plan d'action pédagogique adapté serait alors envoyé à chaque famille.

1- ORGANISATION ÉCOLE MATERNELLE – Site de c/Valencia 314 – ANNEXE (annexe 4)

1.1- Entrée et Sortie des élèves

TEMPS SCOLAIRE

Horaires	ACCÈS	
	Principale	Escalier
	ENTRÉE	
8:50	PSA (Mme Rineau)	PSB (Mme Besson)
9:00	MS Annexe (Mme Scotto)	PSC (M. Labadie)
	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	
16:00	PSA (Mme Rineau)	PSB (Mme Besson)
16:10	MS Annexe (Mme Scotto)	PSC (M. Labadie)
	SORTIE Mercredi avant cantine	
12:30	PSA (Mme Rineau)	PSB (Mme Besson)
12:35	MS Annexe (Mme Scotto)	PSC (M. Labadie)
	SORTIE Mercredi après cantine	
13:15	PSA (Mme Rineau)	PSB (Mme Besson)
13:20	MS Annexe (Mme Scotto)	PSC (M. Labadie)

Sauf le mercredi, les cours des maternelles finissent à 12h40 et reprennent à 14h10. Les élèves qui ne mangent pas à la cantine sortent à 12h40 et sont accueillis à 14h05 à la même porte pour la reprise des cours de l'après-midi.

L'accueil des élèves se déroulera avec un seul parent masqué devant garder la distance de sécurité réglementaire envers les autres parents.

À leur arrivée les élèves seront immédiatement pris en charge par le responsable de leur groupe classe (ASEM ou enseignant).

Les élèves devront arriver à l'heure à l'école, afin que l'organisation générale de l'établissement puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Les élèves de MS de l'annexe auront la possibilité de sortir à une deuxième sortie : 16h35 (garderie)

Cas des élèves en retard :

- À l'entrée : les parents devront attendre que toutes les classes soient entrées avant que leur enfant puisse accéder à l'établissement.
- À la sortie :
 - Cas de PS : Si l'enfant n'est pas récupéré à l'heure de sortie de son groupe il sera dirigé vers les activités périscolaires et un ticket sera facturé à la famille.
 - Cas de MS : Si l'enfant n'est pas récupéré à la première sortie il devra patienter jusqu'à l'heure de la deuxième sortie (16h35). Passé cette heure, il sera automatiquement dirigé vers les activités périscolaires et un ticket sera facturé à la famille.

1.2- Le temps de classe

Il se déroulera de façon habituelle avec successions de temps d'apprentissages, de motricité et la rencontre avec les différents professeurs (professeur référent, professeurs de langues etc...)

Les activités motrices seront maintenues, de préférence en extérieur.

Les activités de bibliothèque seront maintenues

Les activités sportives réalisées en dehors de l'établissement seront maintenues dans la mesure où les conditions établies par les autorités sanitaires peuvent être respectées. Dans le cas contraire elles seront remplacées par d'autres activités dans l'enceinte de l'établissement.

1.3- Le repas

Afin de maintenir les consignes sanitaires, le repas sera organisé par groupes stables dans la salle de cantine et la salle de motricité.

L'encadrement sera assuré par les ASEM et les moniteurs.

Un espace entre les groupes classes sera garanti et les groupes seront attablés par rotation après un temps de ventilation et de nettoyage.

1.4- La sieste

La sieste sera proposée dans les salles de classe de PS des élèves concernés.

2- ORGANISATION ÉCOLE MATERNELLE - Site de Gran Via (Gran Via de les Corts Catalanes, 707)

2.1- Entrée et Sortie des élèves

TEMPS SCOLAIRE

Horaires	ACCÈS		
	Gran Via	C/ Sicilia	Passatge Pagès
	ENTRÉE		
9:00	GS B (M. Longeart)	GS A (Mme Wiame)	GS C (M. Maloïsel)
9:05	MS B (Mme Jobard)		MS A (Mme Vincent)
	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		
16:10	GS B (M. Longeart)	GS A (Mme Wiame)	GS C (M. Maloïsel)
16:15	MS B (Mme Jobard)		MS A (Mme Vincent)
	SORTIE Mercredi avant cantine		
12:30	GS B (M. Longeart) + GS A (Mme Wiame)		GS C (M. Maloïsel)
12:35	MS B (Mme Jobard)		MS A (Mme Vincent)
	SORTIE Mercredi après cantine		
13:35	GS B (M. Longeart) + GS A (Mme Wiame)		GS C (M. Maloïsel)
13:40	MS B (Mme Jobard)		MS A (Mme Vincent)

Sauf le mercredi, les cours des maternelles finissent à 12h40 et reprennent à 14h10. Les élèves qui ne mangent pas à la cantine sortent par l'accès de Gran Via à 12h40 et sont accueillis à 14h05 à la même porte pour la reprise des cours de l'après-midi.

L'accueil des élèves se déroulera avec un seul parent masqué devant garder la distance de sécurité réglementaire envers les autres parents.

À leur arrivée les élèves seront immédiatement pris en charge par le responsable de leur groupe classe (ASEM ou enseignant).

GARDERIE (2^{ème} sortie)

Horaires	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		
	Gran Via	C/ Sicilia	Passatge Pagès
16:35	GS B (M. Longeart)	GS A (Mme Wiame)	GS C (M. Maloysel)
16:40	MS B (Mme Jobard)		MS A (Mme Vincent)

Les élèves devront arriver à l'heure à l'école, afin que l'organisation générale de l'établissement puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Cas des élèves en retard :

- À l'entrée : les parents devront attendre que toutes les classes soient entrées avant que leur enfant puisse accéder à l'établissement.
- À la sortie : Si l'enfant n'est pas récupéré à la première sortie il devra patienter jusqu'à l'heure de la deuxième sortie. Passée cette heure, il sera automatiquement dirigé vers les activités périscolaires et un ticket sera facturé à la famille.

2.2- Le temps de classe

Il se déroulera de façon habituelle avec successions de temps d'apprentissages, de motricité et la rencontre avec les différents professeurs (professeur référent, professeurs de langues etc...)

Les activités motrices seront maintenues, de préférence en extérieur.

Les activités de bibliothèque seront maintenues.

Les activités sportives réalisées en dehors de l'établissement seront maintenues dans la mesure où les conditions établies par les autorités sanitaires peuvent être respectées. Dans les cas contraire elles seront remplacées par d'autres activités dans l'enceinte de l'établissement.

2.3- Le repas

Afin de maintenir les consignes sanitaires, les repas seront organisés par groupes stables, dans la salle de cantine ou éventuellement dans les classes.

L'encadrement sera assuré par les ASEM et les moniteurs.

Un espace entre les groupes classes sera garanti et les groupes seront attablés par rotation.

3- ORGANISATION ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - Site de GRAN VIA- Gran Via de les Corts Catalanes 707 (Annexe 4)

3.1- Entrée et sortie des élèves

TEMPS SCOLAIRE

Horaires	ACCÈS		
	Gran Via	Sicilia	Passatge Pagès
	ENTRÉE		
8:50	CM2C	CM2B	CM1/CM2
8:50	CM1B	CE2/CM1	CM1A
8:55	CE2A	CE1/CE2	CE2B
8:55	CE1C	CE1B	CE1A
9:00	CPA	CPC	CPB
	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		
16:00	CM2C	CM2B	CM1/CM2
16:00	CM1B	CE2/CM1	CM1A
16:05	CE2A	CE1/CE2	CE2B
16:05	CE1C	CE1B	CE1A
16:10	CPA	CPC	CPB
	SORTIE Mercredi avant cantine		
12:40	CE2A + CE2B + CE1/CE2		CE1A + CE1B + CE1C
12:45	CPA + CPB + CPC		CM2A + CM2B + CM1/CM2
12:50	CM1A + CM1B + CE2/CM1		
	SORTIE Mercredi après cantine		
13:50	CE2A + CE2B + CE1/CE2		CE1A + CE1B + CE1C
13:55	CPA + CPB + CPC		CM2A + CM2B + CM1/CM2
14:00	CM1A + CM1B + CE2/CM1		

Une signalisation devant l'école indiquera où les élèves de chaque classe devront se ranger.

Les cours finissent à 12h40 et reprennent à 14h10. Les élèves qui ne mangent pas à la cantine sortent par l'accès de Gran Via à 12h40 et sont accueillis à 14h05 à cette même porte pour la reprise des cours de l'après-midi.

GARDERIE (2^{ème} sortie)

Horaires	SORTIE Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi		
16:25	CM2C	CM2B	CM1/CM2
16:25	CM1B	CE2/CM1	CM1A
16:30	CE2A	CE1/CE2	CE2B
16:30	CE1C	CE1B	CE1A
16:35	CPA	CPC	CPB

Les élèves devront arriver à l'heure à l'école, afin que l'organisation générale de l'établissement puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Cas des élèves en retard :

- À l'entrée : les parents devront attendre que toutes les classes soient entrées avant que leur enfant puisse accéder à l'établissement.
- À la sortie : Si l'enfant n'est pas récupéré à la première sortie il devra patienter jusqu'à l'heure de la deuxième sortie. Passée cette heure, il sera automatiquement dirigé vers les activités périscolaires et un ticket sera facturé à la famille.

3.2- Le temps de classe

Il se déroulera de façon habituelle avec successions de temps d'apprentissages, de motricité et la rencontre avec les différents professeurs (professeur référent, professeurs de langues etc...).

Les activités sportives réalisées en dehors de l'établissement seront maintenues dans la mesure où les conditions établies peuvent être respectées. Dans le cas contraire elles seront remplacées par d'autres activités dans l'enceinte de l'établissement.

3.2-1. Le repas

Afin de maintenir les consignes sanitaires, les repas seront organisés par groupes stables dans la salle de cantine avec un service à la table ou au self suivant les classes.

L'encadrement sera assuré par les ASEM et les moniteurs.

Un espace entre les groupes classes sera garanti et les groupes seront attablés par rotation.

L'école se réserve le droit d'utiliser les salles de classe ou la salle de motricité, le cas échéant, pour servir les repas.

3.2-2. Utilisation des toilettes

Les élèves seront invités à se rendre aux toilettes au moment des récréations autant que possible.

III – DIVERS

1- PÉRISCOLAIRE

Les activités périscolaires seront organisées dans la mesure où toutes les conditions sanitaires peuvent être respectées.

2- LES RÉUNIONS DE PARENTS

Vu l'ensemble des contraintes actuelles, les réunions avec les familles (père et mère) se dérouleront pour tous les parents sous la forme de visio-conférences. Il sera toujours possible pour les enseignants de recevoir les familles individuellement après en fonction des besoins.

Document actualisé le 30/08/21